

C.P.	SECTEUR	A.R. & M.B.	ENTREE EN VIGUEUR	ANCIENNETE	DUREE DU PREAVIS		PRISE DE COURS
					Employeur	Travailleur	
126	Ameublement et industrie transformatrice de bois	A.R. 08/01/2013 M.B. 29/01/2013	29/01/2013 Indéterminée	< 20 ans 20 ans et plus	<p><b>pour les entrées en service jusqu'au 31/12/2012</b></p> <p>28 jours 112 jours</p> <p><i>56 jours</i> dans le cadre d'un congé donné par l'employeur en vue du chômage avec complément d'entreprise, de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprise.</p> <p><b>pour les entrées en service à partir du 01/01/2013</b></p> <p>32 jours 128 jours</p> <p><i>64 jours</i> dans le cadre d'un congé donné par l'employeur en vue du chômage avec complément d'entreprise, de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprise.</p>	Régime légal	Lundi suivant